

PHILO

Licence mention philosophie



La licence de philo est faite pour ceux qui aiment les idées, les débats, la réflexion et l'argumentation... Pour s'insérer professionnellement, une formation complémentaire sera souvent nécessaire.

Cette licence permet d'aborder les problématiques essentielles de la philosophie à travers l'étude des textes fondamentaux.

Au programme

Sont abordées l'histoire de la philosophie, la philosophie générale, morale et politique, la métaphysique, l'esthétique, la logique, l'épistémologie...

L'objectif est d'acquérir des repères dans l'histoire de la philosophie, et de se familiariser avec ses auteurs et leurs théories. Il s'agit aussi de se doter des méthodes de questionnement et d'analyse, d'apprendre à structurer ses idées et à articuler son raisonnement dans les commentaires de textes et les dissertations.

Pluridisciplinarité

D'autres disciplines peuvent être associées, notamment la sociologie, la communication, les sciences du langage... Des universités offrent une formation préprofessionnelle dans le cadre d'un parcours : professeur des écoles, par exemple. D'autres, enfin, proposent une licence pluridisciplinaire qui associe la philosophie aux sciences ou aux sciences sociales.

DÉBOUCHÉS

L'enseignement constitue le principal débouché. Pour les professeurs des écoles, de collège et de lycée, les concours de recrutement se situent désormais au niveau master. Pour devenir prof à la fac, un doctorat (bac+8) est nécessaire. La licence de philosophie permet également de se présenter aux concours de la fonction publique (bibliothécaire, documentaliste...).

À condition de compléter sa licence par une formation professionnelle (un master ou un diplôme d'école spécialisée) et des stages pratiques, d'autres débouchés sont possibles. Notamment dans les secteurs de la communication, de l'édition et des ressources humaines...

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- **De bac+3 à bac+5**: professeur de philosophie, professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, documentaliste, bibliothécaire, chargé de communication, journaliste, éditeur, cadre de la fonction publique (après préparation à un concours).

ACCÈS : bac général, L de préférence.

Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : onisep.fr
- > L'espace www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france
- > *Après le bac L*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Les études de sciences humaines*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2008



Licence philosophie

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE www.univ-paris1.fr</p> <p>SCUIO Centre Pierre-Mendès-France (PMF) 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr</p> <p>Centres d'enseignement : - L1, L2 : Centre PMF - L3 : Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris</p>	<p>Mention philosophie</p> <p>4 parcours : - philosophie + logique - philosophie + droit - philosophie + science politique - philosophie + lettres (avec Paris 3)</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p> <p>Bac général Goût pour la philo (qui requiert un haut niveau d'abstraction) et forte motivation</p> <p>Recrutement sur dossier pour les parcours philosophie + droit et philosophie + science politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire en L1 : environ 15 heures hebdomadaires ● Une langue obligatoire : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, portugais, russe 	<p>Après L2 Sur dossier</p> <p>Licences générales : - administration publique - science politique</p> <p>Licence professionnelle : - hôtellerie et tourisme (possibilité d'apprentissage)</p> <p>Autre orientation possible : magistère relations internationales et action à l'étranger</p> <p>Après L2/L3 Préparation aux concours administratifs</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS 4 PARIS-SORBONNE www.paris-sorbonne.fr</p> <p>SCUIO-IP 46, rue Saint-Jacques Esc. A, 3^e étage Bureau F037 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 contact.pio@paris-sorbonne.fr</p> <p>Lieux des enseignements de philosophie : - L1 et L2 : Centre Clignancourt 2, rue Francis-de-Croisset 75018 Paris - L3 : Site Sorbonne 1, rue Victor Cousin 75005 Paris</p> <p>Lieu des enseignements de sciences sociales : Institut d'études politiques de Paris 27, rue Saint-Guillaume 75007 Paris</p> <p>Lieu des enseignements de sciences : 4, place Jussieu 75005 Paris</p>	<p>Mention philosophie - Parcours philosophie</p> <p>Double cursus sciences et philosophie (en partenariat avec l'UPMC)</p> <p>Bi-cursus philosophie-sciences sociales (en partenariat avec Sciences Po)</p> <p>Mention philosophie et sociologie - Parcours philosophie-sociologie</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p> <p>pour les parcours philosophie et philosophie-sociologie</p> <p>Hors admission postbac, sur dossier et entretien pour : - le double cursus sciences et philosophie (bacheliers scientifiques intéressés par des études de philosophie), - le bi-cursus philosophie-sciences sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunion de pré-rentree pour toutes les formations ● Forum de pré-rentree <p>Parcours philosophie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 17 à 21 heures hebdomadaires ● Enseignements obligatoires : - anglais (1 semestre/2) - UE de découverte de L1 à L3 - préparation du C2i ● Enseignements optionnels : - informatique et documentation - 2^e langue vivante - grec pour philosophe - atelier d'écriture (orthographe, grammaire, expression) - communication - module stage - module travaux personnels - éducation aux choix professionnels (L1 ou L2) - projet professionnel (L3) ● Module de pré-professionnalisation en vue du professorat des écoles (avec stage) en L3 ● Stage optionnel ● Tutorat étudiant d'accompagnement proposé de L1 à L3 <p>Double cursus sciences et philosophie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● À l'issue du cursus : licence de sciences et technologies délivrée par l'UPMC et licence de philosophie délivrée par Paris 4 ● Environ 28 heures hebdomadaires ● À parts égales des enseignements de sciences (maths, physique, chimie, biologie) et de philosophie + une langue vivante ● La 3^e année se déroule dans une université étrangère <p>Bi-cursus philosophie-sciences sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● À l'issue du cursus : licence de philo délivrée par Paris-Sorbonne 4 et <i>bachelor</i> de Sciences Po ● Volume horaire : environ 22 heures hebdomadaires ● Philosophie générale, histoire de la philosophie, histoire des sciences, histoire, institutions politiques, économie, langue vivante, projets créatifs, recherche documentaire ● La 3^e année se déroule dans une université étrangère <p>Parcours philosophie-sociologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 18 à 21 heures hebdomadaires ● Enseignements obligatoires : - anglais - préparation du C2i ● Enseignements optionnels : - module d'éducation aux choix professionnels (L1) - construction du projet professionnel (L3) - seconde langue vivante ● Tutorat d'accompagnement proposé de L1 à L3 	<p>Après S1 possibilités de réorientation vers une autre licence ou certains BTS</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15 / 17 scuio@univ-paris8.fr</p>	<p>Mention philosophie</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Tutorat enseignant d'accueil et d'accompagnement. Accueil de pré-rentree, suivi individuel ● Volume horaire hebdomadaire : 18 heures 30 ● LVE obligatoire aux 3 premiers semestres : allemand, anglais, langues romanes, FLE... ● Projet professionnalisant ou projet initiation à la recherche ● Stage obligatoire de 60 à 100 heures en L2 ● C2i ● UE découverte en L1, de spécialisation en L2, L3 ● Aide à la réorientation fin S1 ● UE initiation à la philosophie en L1 ● Méthodologie ● Histoire de la philosophie ● Philosophie contemporaine ● Philosophie-droit, politique et champ social ● Philosophie et esthétique ● Métaphysique et logique ● Philosophie et science 	<p>Après L2 Licence générale : - sciences de l'éducation</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-ouest NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr CACIOPE Bât. E - Bureau E 14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr</p>	<p>Mention philosophie Mention humanités Voir fiche Lettres</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac général</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 socles en S1 : - philosophie, lettres modernes, histoire de l'art - philosophie, sociologie, ethnologie ● 1 LVE obligatoire au choix : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe ● Enseignements de méthodologie, et enseignement de pré-professionnalisation 	<p>Après L2 Licences générales : - sciences de l'information et de la communication - sciences de l'éducation Licence professionnelle : métiers de l'édition</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL-VAL-DE-MARNE www.u-pec.fr SCUIO-BAIP 61, av. du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex Tél. : 01 45 17 12 17 scuio-baip@u-pec.fr</p> <p>Lieu d'enseignement Faculté des lettres, langues et sciences humaines 61, av du Général de Gaulle 94010 Créteil Cédex http://lettres-sh.u-pec.fr</p>	<p>Mention philosophie 3 parcours : - philosophie - majeure philosophie / mineure communication - professorat des écoles Double licence histoire-philosophie</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac général conseillé Régime CPGE cumulatif</p> <p>Sélection sur dossier pour le parcours majeure philosophie/mineure communication et la double licence histoire-philosophie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 20 heures environ par semaine ● 1^{re} année pluridisciplinaire composée de : - langue et méthodologie - initiation aux études de lettres; langues et sciences humaines - enseignements disciplinaires ● 1 LV obligatoire durant tout le cursus, au choix (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, russe, grec ancien, latin) ● Semaine d'accueil facilitant une réorientation au sein de la faculté de lettres ● Projet professionnel en S2 ● Dispositif pédagogique d'accompagnement (remise à niveau à la fin de chaque semestre) ● Préparation au C2i ● Tutorat ● Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L2 et L3 ● Semestre de consolidation à la fin du S1, afin de faciliter la réorientation éventuelle 	<p>Après L2 Licences générales : - éducation, travail et formation - administration publique</p>

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

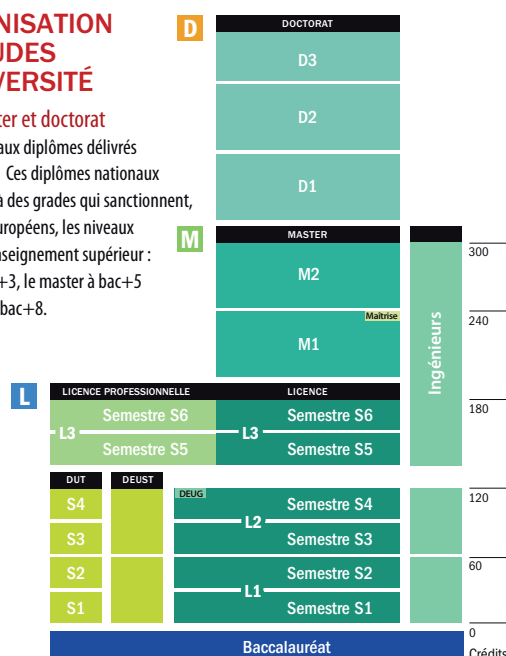
À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

L **D** **M** **Maîtrise**
Licence, master et doctorat sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) : vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (*voir l'encadré*).

> Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) : vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) : vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) : si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> En parallèle, n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche